

La pompe à balles

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **5 (1867)**

Heft 19

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-179363>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Pour la Suisse: un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger: le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 4 mai 1867.

Au nombre des moyens nombreux que la charité privée met en œuvre pour se procurer les ressources dont elle a besoin, les *ventes* sont certainement celui qui a le plus de succès; c'est ce que l'année 1867 nous a abondamment montré.

Cette semaine a eu lieu, à Lausanne, la vente en faveur de l'Asile des aveugles; elle a réussi au delà de toute attente et c'est fort heureux, car le bel établissement que nous devons à la philanthropie de M. Haldimand a besoin de bien des ressources pour supporter les charges nombreuses qui lui incombent. Asile pour l'éducation et l'instruction des jeunes aveugles, atelier de travail pour les aveugles adultes, hôpital ophthalmique pour le traitement des maladies des yeux, imprimerie en relief à l'usage des aveugles, voilà tout autant de subdivisions de l'établissement qui exigent beaucoup d'argent et qui ont chacune à attendre beaucoup de la générosité publique.

Nous pouvons le constater avec plaisir: cette générosité n'a pas fait défaut jusqu'ici, depuis la mort du regretté M. Haldimand qui, après avoir fondé l'établissement, en a supporté toutes les dépenses jusqu'à sa mort et a ensuite doté l'établissement d'un capital considérable qui permet de subvenir à la plus forte partie des dépenses. La générosité s'est surtout manifestée dans la vente qui vient d'avoir lieu, soit par l'abondance des objets de toute nature qui avaient été envoyés au comité, soit par l'affluence prodigieuse de personnes qui se pressaient mercredi dans la trop petite *grande salle* du Casino. La vente aux enchères était fort animée, et c'est à elle, certainement, que l'on doit les plus beaux résultats de la journée. Un henneton qui s'était étourdiment aventuré dans la foule a été saisi au passage et mis en vente; sa curiosité, très-permise, d'ailleurs, lui a valu d'être *misé* pour le prix de 4 fr. 50 cent.

Jeudi encore, la vente a continué toute la journée, et nous croyons que, vers trois heures, le produit de la vente s'élevait à environ 11,000 fr. Nous en félicitons et l'administration de l'Asile, qui se sentira encouragée dans le soulagement de tant d'infortunes, et le public qui a su noblement contribuer, par ses dons et par ses achats, au soutien d'un établissement qui mérite à tant d'égards la sympathique attention de tous. Il est juste de dire que, de toutes les parties du canton, de tous les cantons de la Suisse romande,

de plusieurs cantons de la Suisse allemande et surtout de Lucerne, les dons ont abondé, aussi bien que de Lausanne même. S. C.

La pompe à balles.

Sous ce titre, le journal *Le Temps* publie les lignes suivantes, datées d'Heidelberg, le 28 avril.

De toutes les nouvelles répandues pendant la dernière quinzaine, il n'en est pas qui ait excité à un plus haut point la curiosité publique que celle touchant le mystérieux petit canon dont on a armé l'infanterie française. Je me croyais ramené aux beaux jours des exploits du fusil à aiguille.

M. Gustave Struve, le chef de l'insurrection badoise de 1848, s'est proposé de soulever un coin du voile qui couvre ce nouvel engin de guerre. Il a publié dans la *Beobachter*, de Stuttgart, une lettre pleine des plus terribles promesses de destruction; mais il ne m'est pas du tout démontré que ses renseignements s'appliquent à la nouvelle arme française. Quoi qu'il en soit, les voici à titre de curiosité:

« Je connais, dit-il, cet instrument de mort depuis l'automne 1849, et je l'ai vu fonctionner à diverses reprises, soit à Londres, soit à New-York. Il m'a été offert en vente deux fois. Mais, en 1850, aussi bien qu'en 1861, je n'avais pas les ressources nécessaires pour en faire l'acquisition au profit de la cause de la liberté. En 1861, au moment de la guerre des Etats-Unis, il fut question de se servir de cet instrument contre les Sudistes. Parmi tous ceux qui le connaissent, il n'y avait qu'une voix sur son effroyable action. En Amérique, personne n'osa pourtant assumer sur lui la responsabilité de l'employer dans une lutte freres. »

Dans les rangs de la démocratie militante cet engin, la *pompe à balles*. Il en fut question devant moi, mais je ne l'ai jamais vu. (C'est l'histoire du baron de Gings.) existence légendaire. M. Struve et non d'ouï dire, est persuadé que le monde ne serait capable de se servir de cet engin, si on lui donnait l'occasion. (C'est l'histoire de M. Merle d'Aubigné, à la Société d'histoire, de Genève, le 11 avril dernier.) est susceptible. Il sera peut-être un ennemi dix fois plus dangereux que le fer qui recevait l'impulsion de se prononcer pour la Réforme; la fer qui recevait l'impulsion de se prononcer pour la Réforme; la avec la rapidité du duc de Savoie était au paroxysme de sa

Le moteur visible est une manivelle mise en mouvement à bras ou à vapeur, selon la lourdeur des projectiles. L'instrument a fonctionné de ces deux manières devant M. Struve; il lançait des boulets de deux, de douze et de huit, non pas cinquante à la minute, comme on l'a dit, mais trois cents. Le jet des boulets n'était comparable qu'à celui de l'eau d'une pompe à feu.

Cette machine présente, en outre, d'autres avantages. Elle n'éprouve aucun recul, ne fait entendre aucun bruit, ne produit aucune fumée. Le canon ne s'échauffe jamais, si même l'on tire à boulets rouges. La poudre, le fulminate d'argent et la bourre sont inutiles. La machine ne s'encrasse pas et fonctionne par tous les temps.

Sa portée dépend de la force du moteur. « J'ai vu, dit M. Struve, lancer des balles au delà de l'Hudson, à une largeur d'un mille anglais, lorsque huit hommes tournaient la manivelle. L'inventeur m'a assuré que les balles portaient à deux milles. » C'est là la portée des canons de deux, mais ceux de douze et de dix-huit atteignent jusqu'à la distance de cinq milles anglais. J'ajouterai que M. Struve n'a pas eu l'occasion de contrôler cette assertion de l'inventeur. Il suffit de bien pointer le canon, qui se manœuvre aussi facilement qu'une pompe à feu, pour obtenir des résultats foudroyants, pour renverser des rangs entiers. C'est une machine qui détruit les bataillons à la minute. A côté d'elle, les canons-monstres de l'Exposition ne sont plus que des jouets d'enfants. — Je ne m'appesantirai pas sur les conséquences de l'emploi de ce nouvel engin de guerre; je ne ferai pas ressortir les transformations profondes qu'il provoquerait dans toutes les branches de l'art militaire, puisqu'il n'est nullement établi que l'instrument dont parle M. Struve soit le même dont on a armé nos régiments d'infanterie; mais viennent encore deux ou trois inventions du même genre, et l'humanité sera sauvée du fléau de la guerre.

Les deux menteurs.

Monsieur de Crac avait, selon l'histoire,
Pris pour valet le sceptique Thomas,
Issu tout droit de ce grand saint Thomas
Dont l'Évangile a gardé la mémoire,
Ne croyant rien tant qu'il ne touchait pas.

Un jour, entr'eux advint rixe complète;
Monsieur de Crac devant Thomas contait;
qui veut dire, à peu près, qu'il mentait:
dit son faible, et Dieu le lui remette!
dernière. Il que mot se récriait Thomas:
Monsieur! *Cela ne se peut pas!*
animal détestable!
diabole d'homme es-tu?
véritable,
vraisemblable:

Dans la même séance, M. l'...
sous les yeux de la Société ur...
explosion par la pression du gaz...
en étain a été arraché et lancé viole

⁴ Pousse-le par derrière.

Thomas accepte avec reconnaissance.
De Crac s'assied, gonflé de confiance;
Trois pas plus loin, Thomas s'assied aussi;
Il toussa, cracha, éternua et commence.
Or, mes amis, si je m'en souviens bien,
Voici quel fut leur grotesque entretien:

THOMAS.

Je vais conter l'histoire de ma vie:
A vingt-quatre ans, un jour qu'il faisait beau,
De voyager ayant eu fantaisie,
Je m'embarquai du Pont-Neuf pour l'Asie;
J'étais penché sur le bord du bateau,
La pipe en main, c'est assez ma manière;
Une étincelle en sort, tombe dans l'eau:
Voilà le feu qui prend à la rivière.

DE CRAC.

Cela se peut; le cas n'est pas nouveau.

THOMAS.

D'un saut léger, je m'élançais en arrière,
Et, par un arc décrit fort à propos,
Arrondissant ma chute volontaire,
J'arrive juste au beau milieu des flots;
Agilement j'y plane sur le dos;
Puis, des deux pieds poussant ma nef légère,
Car, devinez quel fleuve je quittais?

DE CRAC.

La Seine?

THOMAS.

Non.

DE CRAC.

La Marne?

THOMAS.

Non.

DE CRAC.

La Loire?

THOMAS.

Eh! non, Monsieur! je quittais la mer Noire.

DE CRAC.

Cela se peut, même je m'en doutais:
En pareil cas, l'eau par le feu noircie,
Echappe aux lois de la géographie.
Mais poursuivons; tu m'intéresses fort;
Ce ton candide, en vérité, me charme:
Que devins-tu quand tu fus dans le port?

THOMAS.

Je m'occupai de déjeuner, d'abord;
Car c'est un point dont toujours je m'alarme:
Heureusement, j'avais gardé mon arme,
Un vieux fusil, sans pierre ni ressort;
N'importe, il faut lutter contre le sort;
Du premier coup, je jette sur la place
Une lionne, un loup-cervier vorace,
Un dromadaire, et puis une bécasse
Que je fis mettre aussitôt en salmis;
J'étais d'humeur très-animalicide;
Tantôt la faim, tantôt la peur me guide.
Sur cette terre à peine ai-je pris pied,
Nouveau Thésée, heureux rival d'Alcide,
Déjà, vainqueur et bien rassasié,
J'allais marcher ailleurs d'un pas rapide;
J'étais bouillant, plein d'audace, intrépide.
Quand tout à coup je me vis salué
Par un ours blanc que j'avais oublié.